

Certificat de mesurage de la superficie privative d'un lot de copropriété

Loi du 18 décembre 1996 - Décret du 23 mai 1997

<u>Désignation du bien</u>	<u>Propriétaire</u>
LOT N°49 PORTE 3 COTTAGE COOK RESIDENCE LES NAVIGATEURS CONCORDIA 97150 ST MARTIN	
<u>Donneur d'ordre</u>	<u>Désignation de l'opérateur</u>
MORTON & ASSOCIES	<p>AUTRAND Fabrice Lot n°31A résidence La Savana Quartier la savane 97150 ST MARTIN FWI fabriceautrand@me.com 06 90 71 85 51</p> <p>Assurances, certifications et attestations de compétences disponible sur : http://diag-fabrice-autrand.com</p> <p>Référence de compétence et de certification : Certificat de compétence en qualité d'opérateur en diagnostics immobiliers délivré par LE CERTIFICATEUR conformément à l'article R.271-1 du décret n°2006-1114 du 05 septembre 2006.</p> <p>Certificat de compétence n°CDP-IMM00690 par SGS le 24 10 2007 consultable sur le site http://www.sqi-online.com/ Assurance : Assurance Responsabilité Civile Professionnelle N°0410003293 Délivrée par la compagnie ALLIANZ</p>

SURFACE TOTALE HABITABLE LOI CARREZ : 33,83 m²

Description de la superficie privative de la loi Carrez

Les numéros de pièces	Déscriptif	M ²
1	Le salon/cuisine 	19,16 m²
2	La salle de douche 	3,01 m²

3	La chambre 	11,66 m²
Superficie totale		<u>33,83 m²</u>

Remarques : - les coffrages et le bac à douche n'ont pas été pris en compte dans le mesurage.

L'appartement est composé d'un salon/cuisine, une chambre, une salle de douche et une terrasse.

Documents fournis :

Aucun

Autres éléments constitutifs du lot non pris en compte au titre de la superficie privative de loi carrez :

La terrasse		8,31 m²
-------------	--	---------------------------

Fait à St Martin le 16 09 21

Pour servir et valoir ce que de droit Signé :


AUTRAND Fabrice
 Diagnostic Technique Immobilier
 Siret: 480 198 951 0018
 Certif. N° CDP - IMM 00690
 fabriceautrand@yahoo.fr